

**Première session ordinaire du Conseil d'administration du PAM  
26-28 février 2018**

**Renseignements supplémentaires à l'usage des participants – Révision 1**

Outre les documents contenant les renseignements à l'usage des participants et le calendrier provisoire, qui sont disponibles sur le site Web du Conseil d'administration (<http://executiveboard.wfp.org/board-documents>), le Secrétariat du Conseil a le plaisir de communiquer aux membres les informations supplémentaires ci-après.

***Calendrier des manifestations organisées en marge des séances du Conseil***

<b>LUNDI 26 FÉVRIER</b>	<b>HORAIRE</b>	<b>LIEU</b>
Bureau régional pour l'Afrique australe – Consultation avec les représentants permanents des États de la région	8 h 45-9 h 45	Salle 6R00
Échange de vues avec l'Union européenne	9 heures-10 heures	Salle Aula Delegatis – Aula I

<b>MARDI 27 FÉVRIER</b>	<b>HORAIRE</b>	<b>LIEU</b>
Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest – Consultation avec les représentants permanents des États de la région	8 h 45-9 h 45	Salle Aula Delegatis – Aula I
Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique – Consultation avec les représentants permanents des États de la région	13 h <sup>00</sup> 15-14 h 45	Salle 6R00

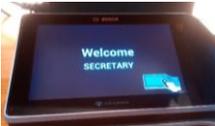
  

<b>MERCREDI 28 FÉVRIER</b>	<b>HORAIRE</b>	<b>LIEU</b>
Manifestation parallèle parrainée par le PAM – En finir avec les besoins cycliques: l'articulation des interventions humanitaires en Afrique australe et au Sahel	8 h 30-9 h 45	Salle Aula Delegatis – Aula I
Bureau régional pour l'Amérique latine – Consultation avec les représentants permanents des États de la région	13 h 15-14 h 45	Salle 6R00

## ***Système de plaques nominatives électroniques***

Le système de plaques nominatives électroniques a été mis en œuvre le 1<sup>er</sup> septembre 2017, grâce au soutien apporté par le Gouvernement italien au projet de rénovation "Landmark HQ". La procédure à l'usage des délégués exposée ci-après explique en termes simples comment l'utiliser. Les membres du Conseil devront passer la carte électronique qui leur aura été remise devant leur plaque nominative et leur microphone pour se connecter à la séance. En outre, le système permet à un orateur de réserver son intervention à l'avance. Lorsque les délégués souhaitent prendre la parole, ils appuient sur le bouton du microphone; le témoin devient vert, et ils sont ajoutés automatiquement à la liste d'orateurs présentée au Président et à la Secrétaire. *(Note: pour les séances du Conseil, c'est le Secrétariat du Conseil qui placera les délégués; les étapes 1 à 3 ci-dessous auront donc déjà été effectuées.)*

### Procédure à l'usage des délégués



1) Présentez la carte devant le microphone, dans l'angle inférieur droit, pendant deux ou trois secondes; un témoin lumineux clignote et le nom du titulaire de la carte apparaît à l'écran.



2) Présentez la carte devant la plaque nominative, à l'endroit indiqué, pendant deux ou trois secondes; un témoin lumineux clignote et le nom du titulaire de la carte apparaît à l'écran.



3) Placez la carte dans le logement prévu à cet effet.



**Pour demander la parole:**

- Appuyez sur le bouton du microphone, le témoin devient **vert**, et vous êtes ajouté à la liste des orateurs.
- Lorsque la parole vous est donnée, le microphone est automatiquement activé, et le témoin **rouge** habituel s'allume.
- Lorsque que vous avez terminé, appuyez comme d'habitude une nouvelle fois sur le bouton du microphone pour fermer celui-ci.

Le système électronique s'accompagne aussi d'un nouveau dispositif de chronométrage. Les photos ci-dessous indiquent comment ce dispositif apparaîtra une fois le microphone ouvert. Lorsqu'un délégué prend la parole, un rond s'affiche dans l'angle supérieur droit de son écran avec le temps qui lui est imparti. Une minute avant la fin de l'intervention, le rond devient **rouge**, et le microphone et le bouton **clignotent en rouge**. Une fois le temps imparti écoulé, le microphone se coupe automatiquement. La coupure automatique a été demandée par le Bureau à sa réunion du 12 juillet 2017.



Le système de microphone avec vidéo, qui a été expérimenté en janvier 2017 grâce, là encore, au soutien apporté par le Gouvernement italien au projet de rénovation "Landmark HQ", dispose d'un écran tactile qui permet aux délégués de choisir la langue, de régler le volume, de voir les orateurs et de prendre confortablement la parole depuis leur siège sans avoir à se pencher en avant, grâce à la longue portée du microphone. La photo ci-dessous illustre les fonctions du nouveau système, et notamment le chronomètre dans l'angle supérieur droit de l'écran qui aide à respecter les temps de parole.

